décret. M. Raiberti vise ainsi le *Pensero*, publié à Nice en italien et qui contient chaque jour des injures contre la France.

Le banquet de l'Union coloniale française
Plusieurs discours

Paris, 8 juin. — Ce soir a eu lieu, à l'Hotel Continental, le banquet de l'*Union coloniale française*. M. Chantemps, ministre des colonies, qui présidait, a pris la parole; après lui MM. Charles Roux, Yves Guyot et Etienne ont prononcé des discours prédisant le succès de la politique coloniale.

Une manifestation d'étudiants devant la statue de Strasbourg

Paris, 8 juin. — Un certain nombre d'étudiants se sont livrés cet après-midi à une manifestation devant la statue de Strasbourg. Ils se sont retirés sans incident, après avoir planté un drapeau sur le socle de la statue et entendu quelques allocutions patriotiques.

Le rendement des impôts et revenus indirects

Paris, 8 juin. — L'administration des finances vient de publier le *rendement des impôts et revenus indirects* ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de mai 1895.

Les résultats accusent une plus-value de 4.092.209 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 2.884.810 fr. par rapport à la période correspondante de 1894.

Par rapport aux évaluations, il y a notamment plus value sur les sucres pour 1.072.000 fr.; les moins-values portent entre autres articles sur les douanes pour 4.771.300 fr.

Par rapport à l'exercice correspondant de 1894, il y a augmentation de 829.000 fr. sur les sucres et diminution de 1.578.000 fr. sur les douanes.

Une fausse nouvelle. — Le lieutenant-gouverneur de Cochinchine n'est pas mort

Paris, 8 juin. — C'est par une erreur inexplicable que l'on a annoncé le décès de M. Fourès, lieutenant-gouverneur de Cochinchine.

Une fumisterie
Découverte d'un faux engin à Paris

Paris, 8 juin. — Un engin ayant la forme d'une boîte à café a été trouvé vers deux heures et demie rue de Lille, sur les marches de l'immeuble occupé par la Société d'acclimatation.

La rue a été un *moment barrée par les agents en attendant* l'enlèvement de la boîte par la voiture du laboratoire municipal. On ne sait pas encore s'il s'agit d'un attentat anarchiste ou d'une simple fumisterie. On penche cependant pour cette dernière hypothèse.

Paris, 8 juin. — L'engin trouvé rue de Lille a été ouvert au laboratoire municipal. Il ne contenait que du *caoutchouc*.

L'auteur de la fumisterie est activement recherché.

Le centenaire de la mort de Louis XVII
Une messe à la Madeleine

Paris, 8 juin. — Sur le désir exprimé par M. le duc d'Orléans, une messe a été célébrée ce matin à la Madeleine, en l'honneur du centième anniversaire de la mort de Louis XVII. L'abbé Monteil officiait.

Au premier rang se trouvaient Mgr le duc de Nemours et son fils, Mgr le comte d'Eu.

L'assistance était nombreuse. Nous avons remarqué MM. Calla, Dufeuille, de Cazenove de Pradine, Buffet, de Lanjuinais, de Dreux-Brézé, baron et baronne de Fouscolombe, Mlle Elise Veuillot, colonel de l'Eglise, baron de Roux-Larcy, Fromin, baron Tristan-Lambert, Auguste Roussel, Cazal, etc.

La Jeunesse royaliste de Paris était représentée par son président, M. Roger Lambelin.

La messe terminée, les suisses de la Madeleine ont reconduit processionnellement Mgr le duc de Nemours et Mgr le comte d'Eu, que tous les assistants ont salués.

A la suite de la cérémonie, le comité royaliste du XIVe arrondissement, présidé par le vicomte de Poli, a envoyé une adresse à Monsieur le duc d'Orléans afin de lui exprimer leurs vœux pour le rétablissement de sa santé et lui affirmer « leur inaltérable dévouement et leur indéfectible espérance. »

Les messes ont été célébrées ce matin à la même intention à Fontainebleau, Nantes, etc.

Grand succès de la diplomatie russe en Chine. — Une compensation accordée à la France

Paris, 8 juin. — Le *Gaulois* de demain dit que la concession que la Russie vient d'obtenir de la Chine relativement au passage du Transsibérien à travers la Mandchourie *est le plus grand succès de la diplomatie russe* depuis Pierre-le-Grand.

Mais notre confrère croit savoir que notre ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, n'a souscrit à cette main-mise qu'en échange d'une compensation équivalente que nous assurerait autre part la Russie.

Les résultats des courses de Longchamps

Paris, 8 *juin*. — Prix du Mont-Valérien : 1er, Andromède; 2e, Dalilah III; 3e, Excepté. — Prix d'Argenteuil : 1er, Effendi II; 2e, Divan; 3e, Fantasm II. — Prix des Ferrières : 1er, Idole; 2e, Carnaval; 3e, Forward. — Prix de la Neva : 1er, Marseillan; 2e, Rio-Tinto; 3e, Guinguette. — Prix de Meudon : 1er, Molinois; 2e, Pomaré; 3e, Rafalo. — Prix de l'Eté : 1er, Jubilé; 2e, Isly; 3e, Dagger.

L'attentat contre la reine d'Angleterre

Londres, 8 juin. — L'individu qui a été arrêté hier au moment où il déchargeait son revolver sur la route de Balfater à Balmoral, résidence écossaise de la reine Victoria, est un fou, ainsi que vient de le démontrer l'examen médical qu'il a subi à Aberdeen.

Discours de l'empereur d'Autriche à la délégation hongroise

Vienne, 8 juin. — L'Empereur a reçu à midi la délégation hongroise.

« Les relations amicales que l'Autriche-Hongrie a réussi à entretenir avec toutes les puissances européennes, a-t-il dit au comte Andrassy, président de la délégation, ont beaucoup contribué à tranquilliser les esprits, *à consolider la paix générale*.

» Les augmentations de crédit demandées par l'administration de la guerre proviennent de la nécessité de développer encore l'organisation et l'armement donnés à l'armée et à la flotte grâce aux sacrifices faits par les peuples et de maintenir ces deux parties de la force armée à la hauteur de leur tâche. »

M. Stamboulloff, l'ancien premier ministre de la Bulgarie, en accusation

Vienne, 8 juin. — On sait que M. Stamboulloff, l'ancien premier ministre de la Bulgarie, avait demandé l'autorisation de se rendre aux eaux de Carlsbad.

Bien qu'il invoquât des motifs de santé pour quitter la Bulgarie, cette autorisation lui avait été refusée, sa gestion étant soumise à une commission du Sobranie. Or, cette commission vient de se prononcer à l'égard de Stamboulloff : elle l'accuse d'avoir violé la Constitution par des mesures arbitraires, d'avoir entravé la liberté de la presse, et de s'être approprié des fonds appartenant à l'Etat.

A quoi en est la question de l'Arménie

Londres, 8 juin. — Une note officieuse annonce que la question d'Arménie reste sans modification pour le moment.

Le texte de la réponse de la Porte au mémorandum et au projet de réforme présenté par les puissances a été envoyé de Constantinople par la Porte, et ce que cette réponse renferme sera examiné avec une sérieuse attention par *les gouvernements anglais, français et russe*. La question en suspens est trop importante pour que les puissances puissent la trancher rapidement.

La « Savoyarde » à Montmartre

On attend prochainement à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, une belle cloche baptisée la *Savoyarde*.

C'est un magnifique don de nos compatriotes savoyards, ainsi que nous l'avons dit, à l'époque où Mgr Leuillieux, métropolitain de la Savoie, ouvrit, pour cette œuvre, une souscription dans les quatre diocèses de sa province ecclésiastique.

La *Savoyarde* est un chef-d'œuvre, disent les nombreux visiteurs qui sont allés la contempler dans les ateliers d'Annecy-le-Vieux. Elle pèse environ 17.500 kilogrammes, ce qui la constitue la reine sans rivale de tous les bourdons de France. Son battant, en fer forgé, pèse 835 kilogrammes et l'anse qui doit servir à la fixer 94 kilogrammes. Complète, sa hauteur est de 4 mètres; elle a 3 mètres 3 centimètres de diamètre et 21 centimètres d'épaisseur à sa base.

Bientôt donc, des hauteurs de la colline des Martyrs, la *Savoyarde* jettera dans les airs les accents vibrants et sonores de sa note de *contre ut*; sa voix puissante, dominant les bruits profanes, invitera les Parisiens à la prière.

L'expédition de Madagascar. — L'armée ennemie

Paris, 8 juin. — Le ministre de la guerre a reçu du général Duchesne la dépêche suivante, en date de Majunga :

« La première brigade est arrivée à quatre kilomètres du confluent de l'Ikopa et de la Betsiboka, qui ne semble pas défendu.

» L'ennemi paraît être concentré devant Mevatanama *(Saberbieville)*. »

Réunion du conseil des ministres

Paris, 8 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Tous les membres du gouvernement assistaient à la séance.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

M. Félix Faure a entretenu le conseil de son voyage dans le sud-ouest de la France.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE M. CARNOT

Les ministres ont décidé qu'ils ne se déplaceraient pas les 23 et 24 juin, jours anniversaires de la mort de M. Carnot.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE

Sur la proposition de M. Lebon, MM. Marty, député, ancien ministre; Derville, président du tribunal de commerce; Autoc, président du conseil d'administration des chemins de fer du Midi, sont nommés membres du *conseil supérieur du commerce et de l'industrie*, en remplacement de MM. Pierre Legrand, Fould et d'Eichtal, décédés.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA MARINE

Sur la proposition du vice-amiral Besnard, ministre de la marine, le Président de la République a signé des décrets aux termes desquels sont promus :

Au grade de contre-amiral, le capitaine de vaisseau Bienaimé, commandant la division navale à Madagascar.

Au commandement en chef de la division navale de l'Atlantique, le vice-amiral Pougin de la Maisonneuve.

Au commandement de la marine en Algérie, le contre-amiral Fournier.

LE RÉGIME DES BOISSONS

Le ministre des finances, président du conseil, a ensuite entretenu le conseil de certaines affaires courantes, *notamment de la discussion de la réforme du régime des* boissons qui se poursuit devant la Chambre.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Trarieux, garde des sceaux, a fait signer un mouvement judiciaire.

A propos d'un suicide universitaire

M. Goblet, exécuteur testamentaire de M. Robert, écrit au *Figaro* que son article n'est pas exact du tout, qu'on n'a pas eu à reprocher à M. Robert de jouer, qu'il a reçu son congé à la suite d'un internement dans une maison d'aliénés, et ajoute le *Figaro* après s'être mieux informé, « qu'il s'est fait justice pour des fautes qu'il n'avait pas commises. »

Le monument du maréchal Canrobert

Un appel vient d'être adressé à la France pour élever, par souscription publique, un monument au maréchal Canrobert. Le pays va donner, au héros de Zaatcha, d'Inkermann, de Sébastopol, de Magenta, de Saint-Privat, un monument qui consacre à jamais le souvenir de sa vie.

Le Comité de patronage, à sa tête : la princesse Mathilde, le duc de Nemours, le prince de Joinville et le duc d'Aumale.

La bande noire de Bruxelles

Le parquet de Paris vient de demander l'extradition des cinq individus arrêtés récemment à Bruxelles et qui sont tous d'origine française.

La justice française a retrouvé à Paris, où ils étaient cachés, les 1,500,000 francs de titres volés; ces titres proviennent de vols commis en Italie, en France et en Belgique. Le chef de la bande était ce Brand dont nous avons parlé.

Un horrible drame. — Trente et un coups de couteau

Saint-Dié, 8 juin. — Dans la soirée de vendredi, un employé de bureau de la fabrique de faux établie à Fraize a tué un de ses camarades auquel il reprochait ses moqueries continuelles. Le meurtrier a porté à sa victime trente et un coups de couteau.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection législative de la 1re circonscription de Lille

La *Dépêche* signale les « *manœuvres de la dernière heure* » des partisans de M. Bonduel, qui ont fait distribuer, dans le canton de Quesnoy-sur-Deûle, une circulaire dans laquelle on reproche d'abord à M. Dansette la profession de ses parents, et où on l'accuse d'être le protégé des grands distillateurs de mélasses allemandes. La *Dépêche* qualifie cette circulaire d'idiote.

De son côté, le *Courrier populaire*, qui ne dit pas un mot de l'élection dans son édition ordinaire, a distribué vendredi dans le canton de Quesnoy notamment deux numéros spéciaux, l'un le matin et l'autre à partir de cinq heures du soir.

Dans ces éditions particulières, le *Courrier*, toujours en invoquant le souvenir de la famille des Rotours, après avoir violemment attaqué M. Jules Dansette, engage les électeurs à voter pour Florent Bonduel.

La *Dépêche* ajoute :

« En réponse à ces articles, nous sommes en mesure de déclarer que M. Raoul des Rotours n'a autorisé personne à se servir de son nom ou du nom de son père, en vue d'entraîner les électeurs à voter pour M. Bonduel qui représente des principes que M. Eugène des Rotours a combattus pendant 30 ans au nom de la liberté de conscience et des intérêts du suffrage universel.

« M. Raoul des Rotours s'en tient à son appel en faveur de la candidature de M. Jules Dansette, que les électeurs connaissent. »

CHRONIQUE INDÉPENDANTE

L'avenir est à Dieu...

L'avenir est au syndicat mixte.
(M. LOUIS CORDONNIER)

L'avenir est à la démocratie chrétienne.
(M. L'ABBÉ POTTIER)

L'avenir est à Dieu.
(VICTOR HUGO)

Devant cet état social qui divise de plus en plus l'humanité en deux camps : *les riches et les pauvres* — les exploiteurs et les exploités, comme disent les socialistes; devant cet état social qui doit subir de profondes modifications, des hommes de bonne volonté, des cœurs généreux, des âmes dans lesquelles la foi chrétienne reste forte et inébranlable, se sont rencontrés pour travailler à l'amélioration de la condition des ouvriers.

L'invitation leur est venue de haut et les tentatives qu'ils ont faites pour y répondre les honorent grandement.

***

Les uns, ouvriers et patrons, ont vu dans leur union étroite, dans celle du capital et du travail, le seul moyen d'arriver au but poursuivi.

Et ils ont fondé des associations mixtes, des cercles d'études sociales, des caisses de secours mutuels, des caisses de retraite, des habitations ouvrières, etc. Ils ont cherché surtout, avec les réformes nécessaires pour améliorer le sort des humbles, les moyens de régénération morale et religieuse.

Refaire l'âme du peuple, lui donner des aspirations chrétiennes que des années d'enseignement laïque ont déformées et détournées, le a été leur but.

Les moyens pour l'atteindre ont-ils été parfaits? N'y a-t-il pas eu des maladresses commises? N'a-t-on pas péché par excès de zèle?

C'est possible; c'est ce que leur reprochent leurs adversaires et surtout ceux qui *n'ont jamais rien tenté*.

Mais il n'en reste pas moins vrai que l'effort est louable et que les hommes ayant entrepris cette œuvre doivent être admirés; ils sont assez rares, dans ce siècle d'égoïsme où les manieurs d'or et les puissants d'un jour sont les rois.

Avec quelle dédaigneuse indifférence ceux-là ne regardent-ils pas le mouvement qui se produit, la poussée du peuple vers les jouissances matérielles, du peuple dont on a interrompu la chanson qui le berçait.

Et c'est le socialisme révolutionnaire qui monte...

Ceux qui veulent le combattre, ceux qui, par des tentatives généreuses, veulent détourner ce courant qui pourrait entraîner notre pays à sa ruine; ceux qui voient clairement les moyens qu'il faut prendre, qui les ont employés, n'ont-ils pas le droit d'être fiers devant des résultats acquis?

C'est pourquoi, l'autre jour, assistant à une assemblée générale du « Syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne », moyens connaissant si bien pourquoi M. Louis Cordonnier disait : « L'avenir est au syndicat mixte! »

Et certes, il le disait avec conviction, lorsque, jetant un regard en arrière, il envisageait le chemin parcouru, le but de l'œuvre à laquelle il collabore avec d'autres patrons dévoués et énergiques.

***

Les autres, des ouvriers, se sont dit : C'est de nous qu'il s'agit; c'est à nous qu'il appartient d'étudier les justes revendications ouvrières. Et ils se sont groupés; ils ont fait appel, au nom de Dieu et au nom du peuple, à tous les ouvriers chrétiens.

Ils n'ont pas fait de la question religieuse le but principal de leurs efforts; mais ils ne l'ont pas rejetée non *plus, puisqu'on lit sur leur drapeau : « Pour Dieu*, pour le peuple. » S'ils ont voulu avoir le droit de s'organiser, librement, en syndicats ouvriers, ils ont reconnu le même droit aux patrons, pour marcher ensemble à la conquête des réformes nécessaires et urgentes et pour concourir à la prospérité que doit donner cette union.

On les a accusés de socialisme, parce que leurs projets se rencontrent parfois avec ceux des collectivistes; mais ils en diffèrent toujours par les moyens à prendre.

Ces associations d'ouvriers viennent, dans un récent congrès, d'affirmer leur vitalité, de montrer ce qu'elles sont et de faire connaître leurs desiderata.

C'est pourquoi, assistant à leurs séances, nous comprenions si bien M. l'abbé Pottier disant : « L'avenir est à la démocratie chrétienne! »

Et il le croit fermement.

***

Pourquoi maintenant cette défiance réciproque des uns et des autres? N'est-il pas possible de faire du bien, chacun dans son milieu?

Ne peut-on pas prendre des chemins différents pour aller à Rome, puisque le proverbe dit que tous les chemins y conduisent.

Et puis, au-dessus de tous ceux qui déclarent avec tant d'assurance que l'avenir est à eux, il y a Dieu.

Vous tous qui remplissez votre tâche, qui cherchez le but, vous n'êtes que les moyens divers dont Dieu veut se servir; vos efforts convergent vers le même idéal; vous collaborez à la même œuvre et vous ne vous comprenez pas.

Tout créateur n'admet et ne comprend que l'œuvre qui est *sienne*.

Mais il en est qui voient le bien que tous vous pouvez atteindre et qui comprennent à merveille pourquoi vous vous comprenez si mal; ceux-là sont de pauvres rêveurs comme moi, c'est-à-dire fort peu de chose... Et ils entrevoient l'avenir sans crainte, parce qu'il appartient à Dieu.

EDMOND PASCAL.

UNE VISITE INTÉRESSANTE

Par une de ces belles journées de juin dont nous gratifie Messire Phébus, j'étais allé faire une promenade dans la magnifique plaine qui s'étend entre la limite de Roubaix et les communes de Wasquehal et Mouveaux, pour me remettre un peu des fatigues du labeur quotidien.

Après avoir savouré tout ce que contient de charmes cette campagne si gaie, et si riche en promesses pour le cultivateur, je revenais par Croix: en face de la gare, je m'arrêtai devant un vaste et coquet établissement que l'on me dit être la Chocolaterie du Nord de MM. D'Halluin et Fauvarque.

Je me faisais une idée très imparfaite de ce que pouvait être une usine de ce genre; aussi, piqué par la curiosité, je me hasardai à demander à ces messieurs de me permettre de la visiter; avec une courtoisie parfaite, ils m'ont fait les honneurs de la maison.

On m'introduisit d'abord dans un atelier où se trouvaient, en piles, des sacs de cacao brut, et d'innombrables *caisses de sucre blanc*.

On fait passer le cacao au torréfacteur, où il est trié, puis au moulin à vanner et au « mélang eur ». Ici a lieu le mélange de la poudre de cacao et du sucre, dont on obtient une espèce de bouillie; nous avons remarqué que les récipients sont en granit, ce qui évite aux produits toute espèce d'odeur désagréable.

Avant de mettre en moules la matière ainsi obtenue, on la fait encore passer par la « broyeuse » et par la « boudineuse »; la pâte devient ainsi définitive.

Une immense cave, où sont établis des courants d'air très prononcés, reçoit les moules, remplis de chocolat; celui-ci se durcit en peu de temps, puis est enveloppé de papier avec la marque de la maison.

Tout cela est admirablement compris et organisé.

Une autre fabrication, non moins intéressante, occupe un grand nombre d'ouvriers : la confiserie; les bonbons, sous les formes les plus variées, et aux goûts les plus divers, sortent de ces ateliers, dont *les machines perfectionnées permettent d'épurer* toutes les matières employées, et de produire par centaines de kilos par jour. Dans la salle des décors, se *tient un véritable artiste en peinture... sur sucre*. Rien de plus curieux que de le voir exécuter les mille petits chefs-d'œuvre qui font la joie des enfants.

L'office pour guimauves et gomme contient une bassine à vapeur, avec laquelle on obtient quotidiennement 500 kilos de produits.

Une place spéciale est affectée à la confection des dragées — d'alléchantes dragées aux nuances tendres — d'une finesse et d'une saveur !...

Ce qui nous a le plus frappé, dans la visite de cet établissement modèle, c'est l'aération parfaite de toutes les pièces, c'est la propreté et des ouvriers et des machines, c'est l'ordre et l'excellente ordonnation de toute la maison, c'est la qualité de premier choix des matières employées; c'est le fini et le soin avec lesquels on travaille les moindres objets; c'est surtout le goût exquis de toutes les charmantes choses qui y sont confectionnées.

Nous sommes sorti de là véritablement émerveillé, et aussi très rassuré. Désormais, nous n'hésiterons jamais à utiliser les produits de cette maison de tout premier ordre.

Aux ménagères désireuses de faire un essai, nous pouvons indiquer toutes les épiceries de la région, et, en particulier, la maison de détail que MM. D'Halluin et Fauvarque ont installée, rue Nationale, 86, à Lille.

Et maintenant que nous avons rendu compte de cette intéressante visite, nous remercions MM. D'Halluin et Fauvarque de la bonne grâce avec laquelle ils se sont mis à notre disposition.

Un passant.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.

AVEU DE PUPILLE

Je sais qu'elle est très volontaire;
Oui mais, entre nous, mon tuteur,
Elle exhale une douce odeur
De Congo, qui me la rend chère.
J. Latoque, au savonnier Victor Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les exportations de Roubaix aux Etats-Unis. — Nous nous plaisons à constater la progression toujours croissante de nos exportations aux Etats-Unis.

Nous avons indiqué plus haut, dans notre bulletin commercial, les chiffres se référant aux expéditions de tissus et de laines : il ne nous reste plus qu'à relever les totaux qui ont aussi leur intérêt.

Il résulte donc des statistiques que nous devons à l'obligeance de M. Stephen H. Angell, consul des Etats-Unis à Roubaix, que nous avons exporté en mai dernier pour 1.546.125 fr. 61 de marchandises diverses, contre 279.702 fr. 15, pendant le mois correspondant de 1894, soit une augmentation de 1.266.423 fr. 46 c. en faveur de 1895.

Trois membres du conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts industriels maintenus dans leurs fonctions. — MM. Charles Junker, Gustave Riche et Edouard Dupire, membres du conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts industriels, sont *maintenus dans leurs fonctions pour une période de* trois années.

A propos d'une subvention. — Lors de l'enterrement civil du citoyen Victor Poulain, conseiller municipal, M. Henri Carrette, maire de Roubaix, avait envoyé M. Dubruile, conseiller municipal, demander à la fanfare des Trompettes les *Enfants du Nord* de bien vouloir remplacer, au concert de Barbieux, la fanfare *La Paix*, qui assistait à l'enterrement.

A ce propos, le *Roubaisien* accuse le Maire d'avoir fait offrir par M. Dubrulle, à la fanfare des Trompettes, une somme de cent francs comptant, et de lui promettre une subvention qui, naguère, avait été refusée par le Conseil.

Un de nos collaborateurs a interrogé à ce sujet M. Dubrulle, qui a répondu n'avoir offert aucune somme. En ce qui concerne la subvention, M. Dubrulle, à qui le président de la fanfare se plaignait de n'être pas subventionné, l'a engagé à lui remettre une nouvelle demande qu'il appuierait, a-t-il dit, auprès de ses collègues du Conseil. «Mais, a ajouté M. Dubrulle, ce n'est pas *à cette condition que le concours de la* fanfare des Trompettes a été demandé et qu'il nous a été accordé.»

En résumé, M. Dubrulle affirme n'avoir *rien offert* à la fanfare des trompettes en échange du service rendu. Ajoutons que cette déclaration a été confirmée au siège de la société des *Enfants du Nord*.

Le règlement du laboratoire municipal. — On vient d'apposer, en ville, un arrêté du Maire sur le règlement du laboratoire municipal. Nous le reproduisons *in extenso* :

Article premier. — Le laboratoire municipal comprend dans ses attributions la recherche des falsifications et des altérations des substances alimentaires ou intéressant par leur usage la santé publique.

Article 2. — Les agents du service de l'octroi sont tenus de faire aussi souvent que possible et à fin d'analyse des prélèvements sur les boissons ou denrées alimentaires arrivant à destination du commerce local, soit par les chemins de fer, soit par toutes autres voies. Ces prélèvements seront divisés pour chaque substance en trois parts lesquelles seront scellées et cachetées par les soins du requérant. L'une des parts sera laissée entre les mains de l'intéressé, la seconde sera remise au laboratoire pour être analysée, et en cas de falsification constatée, la troisième sera transmise avec le rapport du chimiste à M. le Commissaire central, qui pourra, s'il y a lieu, provoquer des poursuites.

Article 3. — MM. les commissaires de police et l'inspecteur des denrées alimentaires inspecteront, de temps en temps, les magasins et les marchés, pour y prélever des échantillons de denrées suspectes, dans la forme prescrite par l'article précédent et les soumettre à l'analyse. Ils s'inspireront pour la fréquence et la nature de ces inspections, des instructions qui leur seront données soit par nous, soit par l'autorité judiciaire, des plaintes que les particuliers leur feront parvenir, et dans tous les cas du respect qui est dû à la liberté du commerce et à l'honorabilité établie des commerçants. La surveillance devra s'exercer particulièrement sur les cafés et cabarets interlopes.

Article 4. — La Commission des logements insalubres fera, aussi souvent qu'elle le jugera à propos, à fin d'analyse, et partout où elle aura le droit de le faire, des prélèvements d'eau dans les puits qu'elle aura des raisons de croire de mauvaise qualité. Tout particulier désirant faire analyser une substance à ses frais devra, au préalable, verser à la Caisse Municipale le montant prévu de l'analyse, suivant le tarif ci-après, et se faire délivrer un reçu qu'il présentera au secrétariat de la Mairie, avec *l'échantillon étiqueté à analyser*.

Article 5. — Les analyses réclamées par les particuliers seront taxées d'après leur importance et conformément au tarif ci-après. Celles opérées en vertu des articles 2, 3 et 4 ci dessus auront toujours la priorité sur les précédentes.

Article 6. — Tous les échantillons analysés seront inscrits et numérotés à la suite les uns des autres sur un registre d'entrée à souche déposé au laboratoire municipal. Ces numéros d'ordre, qui formeront une série unique pour chaque année, seront inscrits sur l'échantillon qui ne doit porter d'autre indication que le nom de la substance, le numéro et le timbre de la Mairie, de l'octroi, de l'inspection des denrées alimentaires ou d'un commissariat de police, de manière à ce que le laboratoire municipal ignore le nom du déposant ou du fournisseur qui lui aura vendu la substance. Les bulletins d'analyse détachés du registre à souche du laboratoire municipal, porteront les numéros d'ordre de l'inscription d'entrée; seront remis par le Directeur du laboratoire aux déposants ou au bureau respectif dans lequel le dépôt en aura été effectué.

Article 7. — Les résultats des analyses ne devront pas être publiés, sauf en cas de condamnation. Les bulletins d'analyse délivrés aux particuliers porteront la mention *suivante : « Toute personne qui useraît du présent bulletin*, pour nuire à la réputation d'autrui commettrait le délit de diffamation et tomberait sous le coup de la loi pénale. »

Article 8. — Toutes les analyses devront être exclusivement du ressort de l'hygiène publique et ne jamais comporter une utilité industrielle.

Article 9. — Le tarif des analyses payantes est ainsi fixé :

Dosage de l'alcool et de l'extrait sec dans les vins, liqueurs, bière, cidre, eau-de-vie, etc., 2 francs; Dosage de l'acidité (vin vinaigre), 2; Du plâtre dans les vins, 2; Recherche de l'acide salicylique (vin, bière), 2; Eau, degré hydrotimétrique, 2; Lait, densité et crème, 2; Recherche des colorants dans le vin, les liqueurs, 3; Essai de la pureté des huiles d'olive et d'œillette, 3; Dosage d'un métal toxique dans étain, étamage, aliments, jouets, tissus, etc, 3; Dosage de l'eau et des sels étrangers dans un sel de cuisine, 3; Dosage d'un acide étranger dans un vinaigre, 3; Dosage du gluten dans une farine, 3 fr.

Examen microscopique des farines et fécules, 5 fr.; Analyse du pain, 5; Dosage de deux métaux dans une substance, 10; Dosage de deux acides dans un vinaigre, 5; Recherche des alcools étrangers dans les vins et spiritueux, 5; Eau, hydrotimétrie et dosage des matières organiques, 5; Beurre, recherche de la margarine, 5; Analyse complète d'une eau, d'un lait, d'une huile, d'une farine, 10; Café, poivre, chocolat, sirop et confitures, confiseries, patisseries, conserves alimentaires et chicorée, 10; Essai de la pureté de la chicorée, 2; Vin (alcool, extrait, cendres, couleurs, acidité, plâtre), 10; Analyse complète d'un vin (les précédents plus tartre et glycérine), 15; Analyse d'un sol arable, d'un engrais, 15.

Article 10. — A la fin de chaque année, le Directeur *du laboratoire municipal adressera au maire, pour être* soumis au Conseil, un rapport général et statistique contenant les travaux qu'il aura effectués.

Article 11. — Un arrêté municipal fixera les jours et *heures d'ouverture et de fermeture de l'établissement*.

Les contributions — La mise en recouvrement des rôles *supplémentaires de la contribution des pa*tentes du premier trimestre de l'année 1895 a lieu à partir de ce jour.

Les funérailles de M. Arthur Delebois, médecin à Méharicourt (Somme). — Vendredi matin ont eu lieu, en l'église de Méharicourt (Somme), les funérailles de l'un de nos concitoyens, M. Arthur Delebois, médecin. L'assistance, dans laquelle on remarquait un certain nombre de Roubaisiens et Tourquennois, était considérable. Le corps médical du canton était au complet. Au cimetière, M. le docteur Morienval, de Chaulnes, a prononcé le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

» Je viens au nom de l'Association des médecins de la Somme rendre un *dernier hommage à notre regretté* confrère Arthur-Auguste Delebois.

» Aussitôt après avoir subi ses examens à l'Ecole préparatoire de médecine d'Amiens, M. Delebois vint se fixer à Méharicourt, dans l'espoir de mettre au service de ses habitants pendant de longues années le fruit de son travail, les forces de son intelligence et toute l'étendue de son dévouement.

» Malheureusement, comme beaucoup d'entre nous, il croyait voir devant lui un avenir brillant et facile sans penser que la mort pouvait, sans pitié, briser une existence de 36 ans et détruire tout un monde d'espérances. Lorsqu'il s'aperçut que ses jours étaient comptés, M. Delebois, avec un courage admirable, continua de soigner ses malades, sans se plaindre, sans qu'une parole d'amertume vînt effleurer ses lèvres.

» Jusqu'au dernier moment il consacra à ses concitoyens le peu de forces qui l'animaient, et comme le *soldat qui méprise la mort, il resta sur la brèche, don*nant à tous l'exemple d'un dévouement sans bornes pour ceux qui souffrent et qui gémissent.

» Je ne vous parlerai pas de sa bonté, ni de ses sentiments de générosité à l'égard des malheureux, vous les connaissez tous.

» Il me suffira de vous dire que l'Association des médecins de la Somme perd en M. Delebois un membre zélé et un confrère apprécié, et vous, Mesdames, Messieurs, vous perdez un médecin qui emporte dans la tombe le seul regret de n'avoir pas vécu assez longtemps pour vous secourir autant qu'il l'eût voulu.

» Puissent nos regrets communs apporter quelque soulagement à sa famille éplorée et alléger la douleur qu'elle éprouve en présence d'une perte aussi cruelle que prématurée.

» Au nom de tous nos confrères, M. Delebois je vous dis : Adieu. »

A l'Ecole de natation. — Nous croyons devoir, dans l'intérêt des personnes qui ont l'intention de se rendre aujourd'hui à l'Ecole de natation, donner la température de l'eau. Elle était de 20 degrés samedi à huit heures du matin, et de 21 degrés, à deux heures de l'après-midi.

L'inauguration du Vélodrome Roubaisien. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche, à 3 heures précises, que commencera la fête d'inauguration du Vélodrome Roubaisien.

La décoration, qui est presque totalement terminée, donne à cet établissement l'aspect le plus pittoresque et le plus séduisant. Le coup d'œil est charmant, et rien ne laisse à désirer quant au confortable.

La plupart des coureurs engagés, entr'autres Garin, Delansorne, Dutrieu et Courbe, arrivent ce matin pour essayer la piste.

Si le soleil continue de nous favoriser, une foule immense se rendra cette après-midi au Vélodrome.

L'entrée, pour les voitures, se fera par la rue Marceau; les piétons prendront, auprès du Club hippique, un petit sentier indiqué par des banderolles.

— *La parade aux lanternes*. — Ainsi que nous l'avons annoncé, les sociétés vélocipédiques faisant partie de la Fédération roubaisienne ont fait, samedi soir, à l'occasion des fêtes d'inauguration du Vélodrome, une parade aux lanternes, à laquelle plus de soixante bicyclistes ont pris part.

Cette promenade, qui avait attiré sur tout le parcours une foule incalculable, a pleinement réussi. Rien n'était plus agréable à voir que ces soixante vélocipédistes se suivant, ayant, à leurs machines, des lanternes vénitiennes multicolores et des guirlandes de feuillages et de fleurs. Aussi ont-ils obtenu un véritable succès.

Le départ a eu lieu, à 9 heures 20, boulevard de Paris, près du Café Richelieu. L'original cortège a parcouru l'itinéraire suivant : Boulevard Gambetta, rue des Halles, Grand'Place, rue de la Gare, rue de l'Alma, rue de Tourcoing, rue du Collège, Grand'Rue et Grand'Place.

La dislocation s'est faite à 10 heures, en face de la Brasserie-Terrasse, rue de la Gare, siège de la Fédération vélocipédique roubaisienne, dont la façade était illuminée.

Les conférences pédagogiques données aux institutrices publiques. — Dans la journée de samedi, des conférences pédagogiques pratiques *ont été données, à l'Institut Sévigné, à toutes les ins*tutrices publiques des trois cantons de Roubaix, sous la présidence de M. A Minet, inspecteur des Ecoles.

Le programme de la journée a été le même que pour les instituteurs; et nous avons dit hier ce qu'il était.

Des conférences semblables seront données à Tourcoing, lundi prochain, pour les instituteurs, à l'Institut Colbert; et mardi, aux institutrices, à l'école Sévigné; à Lannoy, mercredi, à l'école des garçons, pour les instituteurs et les institutrices.

Absent civil. — Par jugement en date du 3 mai 1895, le tribunal de première instance du Havre (Seine-Inférieure), a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du nommé Nuyts (Carlos-Julien), né à Roubaix, le 31 janvier 1835, époux de Marie-Anne-Catherine Beerens, domicilié en dernier lieu au Havre, où il tenait l'*Hôtel du Bras-d'Or*, et disparu depuis le 6 février 1886.

Interruption de circulation. — La circulation des voitures sur le chemin de grande communication numéro 9 sera interdite entre la Grand'Place et la place de la Liberté, du 11 au 20 juin, pour permettre l'exécution des travaux de repavage de la chaussée.

Cette mesure ne s'appliquera pas aux voitures des tramways.

Pendant la durée de l'interruption, la circulation des voitures se fera par la Grand-Place, la rue Pierre-Motte, le boulevard Gambetta, la place de la Liberté et le chemin de grande communication numéro 9.

Chapelle des Carmélites. — *Dimanche, 8 juin*, fête de la Ste-Trinité et fête principale de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du *Saint jour du Dimanche*.

Salut solennel à cinq heures et sermon. Le St-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière, pour les associés, aux conditions ordinaires.

La Saint-Médard. — C'était hier, samedi, la Saint-Médard. Et chacun sait — dans les villages tout au moins — que,

Quand il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard.

Nous serions donc assurés du beau temps, cette année, pendant au moins quarante jours, puisque la journée de samedi s'est passée sans pluie, malgré les menaces d'un temps orageux.

Malheureusement, un savant vient de réfuter la véracité du proverbe, en se basant sur un demi-siècle d'expérience.

De ces observations il résulte qu'en cinquante ans il a plu 28 fois le jour de la St-Médard et qu'il a fait beau temps 22 fois.

Dans les 28 années où le 8 juin a été pluvieux, on a observé dans les 40 jours suivants : 4 années où il a plu plus de 30 jours; 13 années où il a plu de 20 à 25 jours; 11 années où il n'a plu que 10 à 15 jours et 2 années où il n'a pas plu du tout.

Dans les 22 années où il a fait beau temps le 8 juin, on trouve pour les 40 jours qui suivent : 2 années où il a plu plus de 30 jours; 12 années où la pluie est tombée de